

Le Pape fait
une nouvelle
Promotion
de Cardinaux.

Celle du
Comte de
Schomborn.

Celle de
Mr. de Bissy
Evêque de
Meaux.

Le Cardinal
Marescoti a fait
brûler ses
papiers &
pourquoi.

Rome le 29. Mai, le Pape declara que la place de Cardinal reservée *in pectore*, conjointement avec celle donnée depuis peu à Mr. Olivieri son Cousin-germain, par la Promotion du 30. Janvier 1713. étoit pour Mr. Damien, Comte de Schomborn, Allemand de nation, qui fut en même-tems mis au nombre des Cardinaux, dans le rang qu'il doit tenir au Sacré College. Ce nouveau Cardinal avoit été nommé, ou recommandé, par le Roi Auguste & pour le droit de la Couronne de Pologne. Il est Grand Commandeur de l'Ordre Teutonique & Vice-Chancelier de l'Empire.

En même tems le Pape fit une nouvelle Promotion de quatre nouveaux Cardinaux, mais par distinct on, ou pour d'autres motifs connus au St. Pere, il ne manifesta que le nom d'un de ces quatre nouveaux Membres du Sacré College: ce fut Mr. Henri de Thiard de Bissy, ci-devant Evêque de Toul, & à present Evêque de Meaux, Abbé de St. Germain des Prez, qui a été fait Cardinal à la nomination du Roi T. C. Sa Sainteté se reserva *in pectore* le nom des trois autres prédestinez.

IV. Le Cardinal Marescoti, ayant résolu d'abandonner entierement le soin des affaires temporelles, pour ne s'appliquer qu'à celles qu'il envisage aujourd'hui, pour seules & essentielles à son salut; ne s'est pas contenté de renoncer à tous les Emplois de la Cour de Rome, briguez par beaucoup d'autres qui n'ont pas le même desintéressement pour le monde; il a fait brûler en sa presence tous les papiers & memoires concernant les affaires sur lesquelles il a été employé, se faisant un scrupule de les laisser